

TNT / I-D-F : Compte rendu des auditions du 30 mars 2007

Satellifax du 02/04/2007

Le CSA a poursuivi vendredi les auditions des candidats pour l'attribution des fréquences en TNT gratuite pour la région Ile-de-France. Les candidats auditionnés étaient la société T1K SARL pour le projet T1K, la société Pétal Production pour le projet Pétal, la société Delaporte-Digard pour le projet Canal Harmonie (appelé jusque-là Buddhachannel), l'association BDM pour le projet BDM TV, l'association Cinaps TV pour le projet Cinaps TV, et l'association Zalea TV pour le projet Zalea TV.

Audition de T1K

- T1K : ce projet de chaîne a été défini comme « un peu décalé, parfois transgressif ou rebelle » par Michel Bulté, conseiller de Paris et porteur du projet. Il veut proposer une chaîne qui se différencie « par le ton, l'esprit » de sa ligne éditoriale, sur laquelle « les journalistes auront le droit d'avoir des états d'âme ». La chaîne, qui s'appuierait notamment à son lancement sur une équipe de 25 journalistes, souhaite mettre en évidence « la porosité culturelle et économique » entre Paris et sa banlieue, afin de devenir « un lien fédérateur des Franciliens », a-t-il poursuivi. T1K produirait 6 heures de programmes frais par jour. Elle diffuserait le soir, en léger différé, une émission interactive modérée par un journaliste. Son budget serait de 9 M€ la première année, pour atteindre 13 M€ en année 5. Interrogé par le conseiller Alain Méar sur le concept de « transgressivité », Michel Bulté a expliqué qu'« il faut savoir mettre le doigt sur ce qui fait mal, parfois. C'est dans cet esprit-là, toujours conforme aux lois élémentaires de la République » que la chaîne travaillerait. « Si on veut faire avancer les choses, il faut oser », a-t-il lancé.

Audition de Pétal

- Pétal : sous le statut juridique de société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), ce projet se présente comme un « support de diffusion », selon les mots de Marc Thibaut, gérant de Pétal Productions, qui mettrait en commun ses moyens avec ceux d'autres éditeurs de chaînes locales. Parmi eux figurent la chaîne TNA, mais aussi trois autres candidats à une fréquence TNT en Ile-de-France auditionnés vendredi : Canal Harmonie, BDM V et Cinaps TV. La ligne éditoriale de Pétal serait « humaniste et Tculturelle », et axée sur les thématiques de l'environnement, du savoir, du bien-être et de la création, a indiqué Xavier Lobre, gérant de TNA. Une partie des programmes serait fournie par Canal Harmonie, BDM TV et Cinaps TV. Entre 16 % et 17 % de la grille seraient consacrés à la diffusion d'oeuvres audiovisuelles au lancement, pour dépasser les 20 % après 3 ou 4 ans, et atteindre « 25 % à 30 % au final », selon Xavier Lobre. Le budget de lancement s'élèverait à 2,5 M€, avec un autofinancement prévu dès la troisième année, et des recettes publicitaires estimées à 14 M€ en année 5.

Audition de Canal Harmonie

- Canal Harmonie : ce projet porté par Alain Delaporte-Digard, propriétaire du cabinet Les champs du bien-être et de la web TV buddhachannel.tv, est une « évolution du projet Buddhachannel » dont l'axe éditorial tourne autour du bien-être, a-t-il expliqué. « Arrêtons de cultiver la violence » et « cultivons les bonnes pensées », a-t-il affirmé pour résumer la philosophie de son projet de chaîne. Canal Harmonie veut offrir « des programmes répondant aux tensions » subies par les Franciliens dans leur vie quotidienne : émissions de relaxation, diététique, yoga... La chaîne veut aussi « parler de plaisir », « du corps », de l'« éducation des enfants » et « faire venir des spécialistes de haut niveau » en plateau. Canal Harmonie a pour ambition de diffuser « 12 heures de productions fabriquées chaque semaine », et affirme pouvoir s'appuyer sur 5 unités de tournage, 8 postes de montage, 2 plateaux répartis sur une surface de 300 mètres carrés utilisés depuis 2 ans par l'équipe de buddhachannel.tv.

Alain Delaporte-Digard chiffre à 3 M€ le coût de production de l'ensemble de ses émissions. Canal Harmonie fournirait certains de ses programmes au projet Pétal. Canal Harmonie se différenciera de la web TV buddahchannel.tv, a assuré Xavier Lobre, gérant de TNA, et porteur du projet Pétal. Le plan d'affaires prévoit que la chaîne atteindrait l'équilibre au bout de 3 ans, grâce aux recettes publicitaires et de parrainage, lesquelles s'élèveraient à 6 M€ en année 5.

Audition de BDM TV

- BDM TV : le projet porté par l'association Banlieues du monde, présidée par Ibrahim Keita Sorel, veut « montrer la France en multicolore » et « montrer que la banlieue, c'est la France que nous aimons », selon lui.

La chaîne s'inscrit dans le projet Pétal auquel elle fournirait 20 heures de programmes par semaine. Cette participation au projet Pétal « correspond à notre esprit de réseau et notre démarche participative », a expliqué Ibrahim Keita Sorel. La chaîne diffuserait notamment une « émission politique » animée par des adolescents sous contrôle d'un comité d'éthique, ainsi qu'un talk show quotidien où seraient invités des représentants du monde associatif et des habitants des quartiers, des magazines, et une « fiction réaliste » intitulée Ma Téci, une sorte d'Hélène et les garçons, mais en mieux », a souligné Ibrahim Keita Sorel. Le budget de lancement d'élèverait à 1,5 M€.

Audition de Cinaps TV

- Cinaps TV : le projet est porté par l'association Cinaps, axée sur les arts et la science, et regroupe des chercheurs, universitaires et artistes souhaitant utiliser la TV pour la transmission du savoir, a indiqué Romain Pomedio, un des porteurs du projet. La science et l'écologie feraient partie des grands axes éditoriaux de la chaîne, mais d'autres thématiques seraient aussi abordées, comme le sport, ou l'histoire de la TV et du cinéma. Entre 10 h et 12 h de la grille seraient réservées chaque semaine aux grandes thématiques. La chaîne veut aussi organiser des débats confrontant par exemple des hommes politiques et des chercheurs.

Audition de Zalea TV

- Zalea TV : chaîne associative, créée en 2000 et diffusée depuis septembre en continu en ADSL sur le canal 79 de la Freebox, Zalea TV est candidate à un canal partagé (12 h / 24) avec d'autres chaînes indépendantes. Elle souhaite proposer une chaîne « au service de la citoyenneté en action » et « de la démocratie participative et irréprochable », a indiqué Boris Perrin, vice-président de Zalea TV. A une question concernant la maîtrise de l'antenne, Boris Perrin a répondu que « le CSA n'a jamais mis en doute que l'antenne était maîtrisée » depuis la création de Zalea TV qui s'est dotée d'un « comité de visionnement ». La chaîne se veut « grand public », ciblant aussi bien « les gosses des quartiers » que « les enseignants à la retraite », selon Michel Fiszbin, responsable du développement de Zalea TV. Interrogé par le conseiller Rachid Arhab sur les moyens dont dispose la chaîne pour rendre compte de la réalité francilienne, Boris Perrin a fait valoir le « dispositif technique et humain ». « Nos émissions sont contributives, a ajouté Michel Fiszbin. Les gens viennent apporter leurs propres émissions », la chaîne bénéficiant ainsi « de remontées en permanence ». Sur la TNT, Zalea TV souhaiterait notamment diffuser un JT quotidien d'une heure. « Nous avons un réseau d'informateurs de terrain qui couvrent l'Île-de-France jusqu'à son fin fond », a souligné Michel Fiszbin.

Si la chaîne se définit comme « non marchande », elle commercialiserait toutefois les captations d'événements qu'associations ou ONG lui demandent parfois. « Sur cette activité annexe, nous sommes marchands », a affirmé Michel Fiszbin. Le budget prévisionnel de Zalea TV s'élève à 220 000 € pour 2007, avec une hypothèse de lancement au 1er octobre, et 350 000 € en 2008. La chaîne tire ses ressources de subventions publiques (26 000 € du conseil régional d'Île-de-France) et de promesses de dons. Elle indiquait récemment avoir reçu 3 000 promesses d'abonnement de soutien à 100 € par an (nos informations du 23 mars). Elle prévoit de toucher 7 000 € de recettes publicitaires et de parrainage pour des organismes à caractère non lucratif et des campagnes institutionnelles d'intérêt général en année 1, et table sur 13 000 € de dons et mécénat culturel.